CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE N° DEV202611624553

Entre :

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE & BATIMENT
LIP CLERMONT FERRAND

114 ROND POINT DE LA PARDIEU
63000 CLERMONT-FERRAND
SIRET : 98132333000598

Contact Client :
Julie TOURNADRE

Tél client : 07 48 14 30 03

E-mail : clermont@groupelip.com

N° Client : 502024353

et :

AFTRAL

18 RUE LE CORBUSIER

63800 COURNON-D'AUVERGNE
France
SIRET : 30540504503250

Dossier suivi par :
E-mail : sophie.aubier@aftral.com

Tél : 04-73-62-10-02

N° de déclaration d'existence : 11750091675

auprès de la Préfecture de la région Ile de France

N° Accord client : EIN.0000614

est conclue la convention suivante, en application des dispositions de la partie VI du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie.

ARTICLE 1 - Modalités de l'action de formation

AFTRAL organise les actions de formation, au sens de l'article L.6313-1 du code du travail. L'objectif professionnel, le contenu ainsi que les modalités de déroulement, de suivi, de sanction de l'action de formation sont explicités dans le programme de formation joint. Le parcours pédagogique ainsi que les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement sont mis en œuvre de la façon suivante :

- Une progression pédagogique soumise au contrôle des services de l'Etat compétents et adaptée, le cas échéant aux conditions particulières de l'entreprise.
- En présentiel : une animation de stage ou un accompagnement par un personnel qualifié et mise à disposition de locaux, matériels et moyens audio-visuels, selon les besoins.
- A distance : un accès aux contenus et aux ressources pédagogiques par connexion à la plate-forme dédiée. Si la formation est tutorée, un tutorat réalisé par un personnel qualifié.

Les modalités d'évaluation adaptées à la formation se concrétisent des quizz, des questionnaires, des tests réguliers de contrôle de connaissances, des mises en situation professionnelle, des exercices pratiques, des examens professionnels, des entretiens devant un jury...Elles sont détaillées dans le programme joint.

ARTICLE 2 - Caractéristiques de ou des actions de formation

Ce(s) action(s) de formation se déroule(nt) comme suit :

Code session	Intitulé Session	Lieu	Effectif
PSTH6D610029	**Port du harnais de sécurité en environnement sécurisé Du 16/11/2026 au 16/11/2026 Durée : 7,00 Heures**	**AFTRAL Clermont-Ferrand Le Corbusier 18 Rue Le Corbusier 63800 COURNON D'AUVERGNE**	8

ARTICLE 3 - Dispositions financières

En contrepartie de l'action de formation, la somme indiquée ci-dessous sera à verser :

Code produit	P. unitaire	Qté	TOTAL HT	% T.V.A	Montant TVA	TOTAL TTC
PSTH04	850,00 €	1,0	850,00 €	20,00 %	170,00 €	1 020,00 €

Soit un total de 1020,00 TTC.

ARTICLE 4 - Effectif formé

Cf. Annexe

ARTICLE 5 - Financement de la formation

Si la formation objet de la présente convention est partiellement ou totalement prise en charge par un organisme financeur, l'entreprise transmet à AFTRAL l'accord de prise en charge au plus tôt après confirmation de la commande. En l'absence de cet accord le dernier jour de la formation, l'entreprise est redevable directement du règlement de la commande.

ARTICLE 6 - Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le litige sera porté à la connaissance de la juridiction territorialement compétente au moment de la saisie.

En signant cette convention **LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE & BATIMENT** accepte les conditions générales de vente et certifie avoir pris connaissance des prérequis de la formation indiqués sur le programme.

Fait à COURNON-D'AUVERGNE

Le 06/11/2026

Pour AFTRAL

M. Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général

Par délégation

Dominique SOULAGE, Directeur opérationnel

AFTRAL
46, avenue de Villiers
75847 PARIS Cedex 17
Tél. : 01 42 12 50 50 - Fax : 01 42 12 50 10
www.aftral.com

A

Le

Pour l'entreprise

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP
18 Impasse de l'Asphalte - 69360 LYON Cedex 07
Tél. 04 72 7[illegible] - www.groupelip.com
SIREN 87[illegible] - APE 78.20 Z
SAS au capital de 1 000 000 €

Programme de formation :

https://www.aftral.com/sites/default/files/formations/PSTH04.pdf

Conditions générales de vente :

https://www.aftral.com/app/uploads/2025/07/aftral_cgv_condition_generale_inscription.pdf

SIEGE SOCIAL : 46, AVENUE DE VILLIERS - 75847 PARIS CEDEX 17 - TEL. 01 42 12 50 50 - WWW.AFTRAL.COM
SIRET 305 405 045 00017 - NAF : 8559A - N°TVA : FR 95 305 405 045

Annexe - Liste des stagiaires

AFTRAL formera les bénéficiaires suivants (merci de compléter noms, prénoms, date de naissance et le code session suivi si nécessaire) :

NOM	Prénom	Date de naissance	Code session
SCROCCO	Vincent	10/10/1999	PSTH6D610029
SAOUDI	Mohamed	10/08/2007	PSTH6D610029
MANUEL	Frederic	12/06/1979	PSTH6D610029
JEAN	Stephanie	02/08/1991	PSTH6D610029
LOPES	Abel	09/01/2008	PSTH6D610029
CHARPENTIER	Jeremy	16/08/2005	PSTH6D610029
GIRMAY	Haben	10/05/1996	PSTH6D610029
CULPO	Gaetan	13/05/2008	PSTH6D610029

SIEGE SOCIAL : 46, AVENUE DE VILLIERS - 75847 PARIS CEDEX 17 - TEL. 01 42 12 50 50 - WWW.AFTRAL.COM
SIRET 305 405 045 00017 - NAF : 8559A - N°TVA : FR 95 305 405 045